

Printemps arabe et Hirak du Rif: Des conjonctures difficiles

Société 31 juillet, 2019 - 11:34

Durant les vingt années de règne de SM le Roi Mohammed VI, deux crises internes ont suscité de véritables inquiétudes au Maroc. Le mouvement du 20 février lors du «printemps arabe» (2011) et le Hirak, notamment dans le Rif (2017). Rappels.

Le nouveau règne, s'il a connu un éclatant succès lors de la première décennie de pouvoir, néanmoins, la conjoncture politique arabe, dès 2010, a pesé de son poids sur la situation intérieure.

Les soulèvements populaires ayant eu lieu, notamment en Tunisie et en Egypte qui allaient provoquer la chute des présidents Ben Ali (14 janvier) et Moubarak (début des manifs le 25 janvier), ont eu quelques incidences au Maroc.

Heureusement, les changements que SM le Roi va initier permettront de dépasser la crise et de préserver la stabilité du royaume.

Le printemps arabe aidant, ce sont essentiellement les mouvements de la jeunesse partisane, notamment au PJD, des partis de la koutla démocratique (PPS et USFP, essentiellement) à côté de militants de la gauche radicale appartenant presque à tous ses divers segments, et, ne l'oublions pas, de s'foules d'Al Adl Wal Ihsane qui ont le plus mobilisé.

C'est donc un mouvement très hétérogène, qui avait choisi la date de son lancement comme nom, le 20 février et passer du monde virtuel à la réalité du terrain.

Initiées par des jeunes se disant sans appartenance politique et se réclamant de la société civile, les contestations avaient pris un caractère hebdomadaire, tout particulièrement à Casablanca et Rabat mais aussi dans d'autres grandes villes marocaines, investies par des militantes et des militants.

Les manifestants, pacifistes, réclamaient, tous les dimanches et le 20 de chaque mois, l'introduction de réformes profondes, constitutionnelles, politiques, économiques et culturelles. Parmi les revendications scandées, l'on peut citer, en vrac, l'instauration d'une assemblée constituante, l'application de la bonne gouvernance dans les affaires publiques, la satisfaction des droits de la population à la santé, l'éducation et l'emploi.

Il faudra dire que si les revendications politiques et sociales étaient nombreuses et à chaque fois répétées et scandées, certains noms étaient constamment évoqués pour réclamer leur départ de la sphère du pouvoir.

Parmi les revendications figurent aussi la réduction des disparités sociales et spatiales, la lutte contre la corruption et les atteintes aux libertés publiques et individuelles sont des revendications héritées du règne de Hassan II.

Il faudra noter que les manifestants se sont gardés, intentionnellement, de ne pas formuler de critiques contre la monarchie, l'Islam et l'intégrité territoriale.

Mais ce sont surtout les positions prises par les partis politiques (PJD, PPS et USFP) qui ont permis une meilleure gestion de cette crise particulière.

A cela, il faudra ajouter les tentatives de récupération par la gauche extrémiste, notamment le PSU, La Voie démocratique, le PADS, le Comité national Ittihadi, qui ont également aidé à la sortie de crise, dont le véritable détonateur a été l'historique discours de SM le Roi Mohammed VI le 11 mars 2011, dans lequel il a annoncé une batterie de mesures populaires et démocratique, en tête desquelles la révision de la Constitution.

Hirak du Rif, l'autre crise

La seconde grave crise que le Maroc a connue est le Hirak dans le Rif, essentiellement, suivi de quelques manifestations à Jerada, Zagora, Tinghir.

Le décès du vendeur de poisson Mouhcine Fikri, broyé par dans une benne d'ordures a fait exploser les passions et la colère.

Il s'ensuit un mouvement civil de protestation, sur fond de revendications sociales et spatiales, qui a pris l'allure d'une insurrection.

L'État aurait pu gérer cette crise, comme il l'avait fait lors des soulèvements populaires arabes. Il aurait pu sanctionner les véritables responsables de la situation sociale dans cette partie du pays, surtout après les élections de 2016, avec la mainmise du PAM sur le Nord, région et grandes villes et l'attentisme de ses élus. Le commun des mortels connaît la situation et le comportement des élus locaux et régionaux, dans leur immense majorité. Ce sont ces acteurs de la proximité et leur enrichissement illicite, aux dépens des populations, qui a exacerbé l'opinion locale et l'a fait sortir dans la rue.

Mais il semblerait que l'occasion était aussi opportune pour régler certains comptes avec des partis qui préconisent l'autonomie politique et en sont jaloux comme de leur liberté. S'en suivirent des limogeages ministériels sur la base de rapports de la Cour des comptes (sic), elle-même sujet à interrogation sur sa véritable autonomie.

Certes il est indispensable de préserver l'ordre public. Mais surtout il a fallu faire preuve de grande écoute pour répondre, rapidement, aux aspirations de ses citoyens. Il est également vrai que tout démocrate ne saurait être d'accord avec les actions violentes de Hirak.

Le leader du mouvement, Nasser Zefzafi sera arrêté en même temps que les meneurs de la contestation ainsi que les auteurs d'actes violents ou de vandalisme.

Des procès sont organisés, sous des chefs d'accusation gravissimes, dont certains n'ont pas été démontrés.

Le verdict tombe, en première instance comme en appel, tel un couperet. Des peines allant jusqu'à 20 ans d'emprisonnement, avec une forte émotion et surprise à travers le pays.

Il a fallu attendre que de nombreux condamnés soient graciés par SM le Roi, alors que le Conseil national des droits de l'homme poursuit les contacts avec les familles des personnes condamnées dans l'espoir d'une nouvelle grâce. Vivement qu'elle intervienne en ce vingtième anniversaire de l'intronisation du Souverain.

Mohamed Khalil